



Municipalité de  
Sainte-Ursule

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

---

est, par la présente, donnée par la directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Ursule QUE :

Lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

---

### **Règlement # 430-18 : CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME D'AIDE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

---

Le règlement a été déposé au bureau de la secrétaire trésorière, au 215, rue Lessard, Sainte-Ursule, Québec, J0K 3M0, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau

DONNÉ À SAINTE-URSULE, 9 NOVEMBRE 2018

---

Caroline Dionne, M.A.P.  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Tél. : 819-228-4345  
Fax. : 819-228-8326  
[www.sainte-ursule.ca](http://www.sainte-ursule.ca)

215, rue Lessard  
Sainte-Ursule (Québec)  
J0K 3M0